

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
BIO LABO DIFFUSION Sàrl, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire
3.

Date de la décision: 17.06.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **07.08.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Serge FASEL c/o Etude FBT, Rue du 31-Décembre 47, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 du Code des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Necker, Christ, Gregorc et de Candolle
1211 Genève 12

(05118016)